

M. Broadbent: Exactement.

M. le Président: Je sais également que nous avons la liberté de parole à la Chambre. Cependant, nous avons des règles. Des questions posées ont donné lieu à une question de privilège et j'examine en ce moment toute l'affaire. Je dois rendre ma décision, ce que je ferai le plus rapidement possible pour la communiquer à la Chambre.

Le député de Glengarry—Prescott—Russell.

* * *

[Français]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

ON DEMANDE COMMENT LE GOUVERNEMENT PEUT JUSTIFIER SA DÉCISION CONCERNANT LA CAMPAGNE DE PUBLICITÉ SUR LE LIBRE-ÉCHANGE

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, en l'absence de la ministre du Commerce extérieur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et concerne la campagne de publicité sur le libre-échange coûtant quelque 12 millions de dollars et visant à convaincre les Canadiens que le gouvernement du Canada a agi dans leur intérêt en cédant la souveraineté du Canada aux intérêts étrangers. Quelle justification le gouvernement a-t-il pour gaspiller de l'argent dans la publication de ce dépliant-ci et pour le distribuer aux centres commerciaux, document rempli d'exagérations? Comment peut-on justifier une telle campagne de propagande au moment même où nous effectuons des coupures relativement aux gens qui en ont tant de besoin? Comment le gouvernement peut-il justifier une telle publication au moment même où le mandat précis du gouvernement est encore incertain et que le gouvernement n'a rien de précis à vendre et que les négociations ne sont pas terminées? Comment peut-on justifier ce gaspillage?

[Traduction]

M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je sais que cela fait partie de la campagne montée par les libéraux pour répandre des demi-vérités et même des non-vérités. Le député a déclaré ce matin au réseau anglais de Radio Canada que le dépliant sous nos yeux est manifestement erroné. Il a ajouté qu'il n'y avait pas eu de consultations avant que l'on ne convienne, en 1985, d'entreprendre les négociations.

L'ancien ministre du Commerce a publié un Livre blanc et a parcouru le pays pendant des mois pour consulter les provinces

Questions orales

et le secteur privé. Un comité parlementaire s'est penché longuement sur ce document et en a fait rapport au Parlement avant que la décision ne soit prise.

M. Axworthy: Et il a recommandé de ne pas y donner suite.

M. McDermid: Bon Dieu! Le député ne dit que des demi-vérités. Ce qu'il avance est tout à fait faux et il répand dans le pays des bruits erronés à propos de ce dépliant.

M. Boudria: Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire aurait dû écouter lui-même l'entrevue, au lieu d'en charger quelqu'un d'autre qui n'a pas su lui en rapporter le contenu.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, je m'adresse encore au secrétaire d'État aux Affaires extérieures concernant le dépliant publicitaire à mettre dans les emplettes qu'il a offert aux Canadiens hier.

Selon le hansom, l'ex-ministre de la Consommation et des Corporations aurait déclaré qu'on ne verrait plus d'oies s'éloignant à tire d'aile dans le soleil couchant. Au lieu des oies dans le soleil couchant pour symboliser l'unité nationale, est-ce mieux de voir les dindons d'en face traverser la frontière dans le brouillard au nom du libre-échange? Qu'il y a-t-il de si bien dans cette politique?

M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): C'est regrettable que George Baker ne soit pas ici aujourd'hui.

M. Turner (Vancouver Quadra): Et Crosbie non plus.

M. McDermid: Mille excuses, le député de Gander-Twillin-gate.

Au fur et à mesure que je parcours cette excellente publication, remplie d'informations sur les négociations commerciales que souhaitaient les Canadiens, je ne vois ni oies ni dindons, mais bien une mine de renseignements importants destinés à nos concitoyens qui en avaient fait la demande.

Des voix: Oh, oh!

M. Axworthy: Nous voyons des dindons là-bas.

M. McDermid: Je vois que le Congrès du travail du Canada a fait paraître un dépliant luxueux pour faire contre-poids. Pourquoi le député n'en parle-t-il pas également?

M. le Président: C'est le député de Lévis qui posera la dernière question.